

Commission normative: Violence et harcèlement dans le monde du travail**Plan de travail provisoire
(9 June 2019)**

Date et heure	Programme de la commission
Lundi 10 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00	Séance d'ouverture de la Conférence
14:00 – 15:30	Réunions de groupes
15:30 – 16:30	Soumission des amendements en ligne A. <i>Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>Préambule</i> <i>I. Définitions: article 1</i> <i>II. Champ d'application: article 2, article 3, article 4</i> <i>IV. Protection et prévention: article 10</i>
16:30 – 18:00	Examen et validation des amendements soumis en ligne, par l'auteur ou les auteurs des amendements et des membres du secrétariat de la commission
18:00 – 20:30	Première séance de la commission <ul style="list-style-type: none">▪ Élection du bureau▪ Présentation par le Bureau▪ Présentation du plan de travail provisoire▪ Déclarations liminaires▪ Déclarations par les organisations intergouvernementales et non-gouvernementales
Mardi 11 juin	
10:00 – 13:00	Réunions de groupes
12:00 – 14:00	Soumission des amendements en ligne A. <i>Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>III. Principes fondamentaux: article 5, article 6, article 7</i> <i>IV. Protection et prévention: article 8, article 9</i> <i>V. Contrôle de l'application et moyens de recours et de réparation: article 11</i> <i>VI. Orientations, formation et sensibilisation: article 12</i> <i>VII. Méthodes d'application: article 13</i>
14:00 – 15:30	Examen et validation des amendements soumis en ligne, par l'auteur ou les auteurs des amendements et des membres du secrétariat de la commission

Date et heure	Programme de la commission
15:30 – 18:30	<p>Deuxième séance Examen des amendements par la commission A. <i>Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>I. Définitions: article 1</i> <i>II. Champ d'application: article 2, article 3, article 4</i> <i>IV. Protection et prévention: article 10</i></p>
19:00 – 22:00	<p>Troisième séance Examen des amendements par la commission A. <i>Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>I. Définitions: article 1 (suite)</i> <i>II. Champ d'application: article 2, article 3, article 4 (suite)</i> <i>IV. Protection et prévention: article 10 (suite)</i></p>
<hr/> Mercredi 12 juin <hr/>	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	<p>Quatrième séance Examen des amendements par la commission A. <i>Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>II. Champ d'application: article 2, article 3, article 4 (suite)</i> <i>IV. Protection et prévention: article 10 (suite)</i></p>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
14:00 – 15:30	<p>Soumission des amendements en ligne B. <i>Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>Préambule</i> <i>Paragraphe 1</i> <i>I. Principes fondamentaux: paragraphes 2-5</i> <i>II. Protection et prévention: paragraphes 6-13</i></p>
15:30 – 16:30	Examen et validation des amendements soumis en ligne, par l'auteur ou les auteurs des amendements et des membres du secrétariat de la commission
16:30 – 18:30	<p>Cinquième séance Examen des amendements par la commission A. <i>Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail</i> <i>II. Champ d'application: article 2, article 3, article 4 (suite)</i> <i>IV. Protection et prévention: article 10 (suite)</i> <i>Préambule</i> <i>III. Principes fondamentaux : article 5, article 6, article 7</i></p>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire)

Date et heure	Programme de la commission
Jeudi 13 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Sixième séance Examen des amendements par la commission A. Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>IV. Protection et prévention: article 8, article 9</i>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
14:00 – 15:30	Soumission des amendements en ligne B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>III. Contrôle de l'application, moyens de recours et de réparation et assistance: paragraphes 14-22</i> <i>IV. Orientations, formation et sensibilisation</i>
15:30 – 16:30	Examen et validation des amendements soumis en ligne, par l'auteur ou les auteurs des amendements et des membres du secrétariat de la commission
16:30 – 18:30	Septième séance Examen des amendements par la commission A. Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>IV. Protection et prévention: article 8, article 9 (suite)</i> <i>V. Contrôle de l'application et moyens de recours et de réparation: article 11</i> <i>VI. Orientations, formation et sensibilisation: article 12</i> <i>VII. Méthodes d'application: article 13</i>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire) Comité de rédaction de la commission (à confirmer)
Vendredi 14 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Huitième séance Examen des amendements par la commission A. Projet de convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>V. Contrôle de l'application et moyens de recours et de réparation: article 11 (suite)</i> <i>VI. Orientations, formation et sensibilisation: article 12 (suite)</i> <i>VII. Méthodes d'application: article 13 (suite)</i>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
15:30 – 18:30	Neuvième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>Préambule</i> <i>Paragraphe 1</i>

Date et heure	Programme de la commission
	<i>I. Principes fondamentaux: paragraphes 2-5</i>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire)
Samedi 15 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Dixième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>I. Principes fondamentaux: paragraphes 2-5 (suite)</i>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
15:30 – 18:30	Onzième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>II. Protection et prévention: paragraphes 6-13</i>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire) Comité de rédaction de commission (à confirmer)
Dimanche 16 juin	
Pas de séance de la commission	
Lundi 17 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Douzième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>II. Protection et prévention: paragraphes 6-13 (suite)</i>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
15:30 – 18:30	Treizième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>II. Protection et prévention: paragraphes 6-13 (suite)</i>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire) Comité de rédaction de commission (à confirmer)

Date et heure	Programme de la commission
Mardi 18 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Quatorzième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>III. Contrôle de l'application, moyens de recours et de réparation et assistance: paragraphes 14-22</i>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
15:30 – 18:30	Quinzième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>III. Contrôle de l'application, moyens de recours et de réparation et assistance: paragraphes 14-22 (suite)</i>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire) Comité de rédaction de commission (à confirmer)
Mercredi 19 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Seizième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>III. Contrôle de l'application, moyens de recours et de réparation et assistance: paragraphes 14-22 (suite)</i>
14:30 – 15:30	Réunions de groupes
15:30 – 18:30	Dix-septième séance Examen des amendements par la commission B. Projet de recommandation concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail <i>III. Contrôle de l'application, moyens de recours et de réparation et assistance: paragraphes 14-22 (suite)</i> <i>IV. Orientations, formation et sensibilisation: paragraphe 23</i>
19:00 – 22:00	Prolongation de séance (si nécessaire) Comité de rédaction de commission (à confirmer)
Jeudi 20 juin	
10:00 – 11:00	Réunions de groupes
11:00 – 13:00	Dix-huitième séance <ul style="list-style-type: none"> ▪ Résolution ▪ Adoption des projets de convention et de recommandation ▪ Déclarations finales

Date et heure

Programme de la commission

Vendredi 21 juin

matin

Soumission de la convention et la recommandation proposées à la plénière de la Conférence pour adoption et vote

Vendredi 5 juillet

Délai pour soumettre des corrections au compte rendu des travaux

PROJET